

LA PARTICIPATION DES CANADIENS AU DÉVELOPPEMENT

qui sont à la recherche de renseignements ou de possibilités touchant le travail ou le volontariat dans le cadre de projets de gouvernance à l'étranger; les membres du Corps canadien seront, à leur retour, invités à agir en tant qu'« ambassadeurs nationaux », mettant à profit leur expérience pour éveiller l'intérêt de la population à la citoyenneté mondiale du Canada;

- élargir les connaissances et les pratiques éprouvées en matière de gouvernance, par la recherche, l'analyse et la diffusion des connaissances entre les Canadiens qui travaillent dans le domaine de la gouvernance et qui s'y intéressent;
- faire la promotion d'une identité commune pour l'excellence canadienne en matière de gouvernance.

En collaboration avec le Groupe de travail sur la stabilisation et la reconstruction (START, dirigé par Affaires étrangères Canada), le Corps canadien accroîtra sa capacité de déployer des spécialistes en gouvernance provenant du gouvernement et de l'extérieur. Ces spécialistes seront déployés en temps opportun et en étroite coordination avec d'autres instruments de la politique internationale canadienne, pour optimiser les retombées de notre programmation en matière de gouvernance. À cette fin, le Corps canadien travaillera en étroite collaboration avec des partenaires, dont CANADEM, une solide organisation sans but lucratif qui a pour mandat de recruter des spécialistes canadiens et de les déployer à l'étranger.

FAVORISER L'ÉTABLISSEMENT DE PARTENARIATS EFFICACES

Les partenariats avec la société civile et le secteur privé au Canada et à l'étranger sont des éléments distinctifs de l'approche du Canada à l'égard de la coopération au développement. Le gouvernement travaille avec des centaines de partenaires représentant des organisations non gouvernementales, des établissements d'enseignement, des coopératives, des entreprises, des associations et des syndicats, ainsi qu'avec des volontaires œuvrant à l'étranger.

Ces partenaires ont prouvé qu'ils pouvaient contribuer à la réalisation du développement durable et équitable grâce à des méthodes novatrices. Leurs programmes peuvent appuyer directement la réduction de la pauvreté et la

prestation de services sociaux, répondre aux crises humanitaires, permettre de fournir des conseils en matière de défense et d'élaboration des politiques, et favoriser le transfert de technologies et de savoir-faire. Par exemple, les collèges et les universités, aussi bien au Canada qu'outre-mer, peuvent aider à établir une capacité spécialisée dans les pays en développement dans les secteurs suivants : gouvernance, santé, éducation de base, développement du secteur privé, viabilité de l'environnement, et à assurer l'égalité entre les sexes.

Avec l'aide d'un groupe d'éminents dirigeants venant des secteurs volontaire et privé au Canada et dans les pays en développement, l'ACDI examinera ses programmes de partenariat dans le but de promouvoir l'excellence et l'innovation en matière de coopération au développement.

Pour de nombreux Canadiens, le secteur volontaire symbolise les efforts du Canada en matière de développement. Les dons privés affectés aux secours aux sinistrés, les programmes de développement à long terme, les organisations de recherche et les organismes d'envoi de volontaires à l'étranger sont une composante importante des efforts canadiens de développement international. Le gouvernement :

- fera participer la société civile canadienne aux initiatives qui visent à renforcer les capacités et l'appui canadiens en matière de développement international dans l'ensemble du pays;
- se donnera, en collaborant avec des partenaires par l'intermédiaire du Corps canadien et d'autres programmes, une stratégie renouvelée, plus vigoureuse, qui permettra de mieux définir et cibler tant la programmation que les initiatives d'engagement du public. Le but visé est d'accroître l'efficacité de l'aide, ainsi que d'élargir et de renforcer la gamme des efforts que fait le Canada pour atteindre les ODM.

Afin d'engager les Canadiens dans un dialogue continu et réel sur la coopération au développement, le gouvernement :

- transformera le programme de coopération au développement (tant les activités pangouvernementales que les programmes d'aide) en un modèle transparent de reddition de comptes au Parlement et au public;